



BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2020



SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL	03
LES COMMISSIONS INTERNES ET EXTERNES	04
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE SABLÉ	05
COMPTE ADMINISTRATIF 2019	06-07
SUBVENTION ET INVESTISSEMENT 2020	08
VIE COMMUNALE	09-14
ACTIONS SOLIDAIRES	15
VIE COMMUNALE	16-17
VIE SCOLAIRE	18-19
VIE ASSOCIATIVE	20-28
ETAT CIVIL	29
SALLE POLYVALENTE	30
INFOS PRATIQUES	31

NOUVEAU : COMMUNICATION



En plus du site internet et de Facebook, vous pouvez recevoir des informations, alertes, notifications de la mairie directement sur votre smartphone ? Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application CIVOX.

- **Comité de rédaction** : .Commission Bulletin Municipal
- **Photos** : Associations et Municipalité.
- **Conception et impression** : In Design - 02 43 62 11 38
- **Tirage** : 700 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement.
- **Dépôt légal** : Décembre 2020
- **Distribution** : Commune de Vion

Courriel : mairie@vion72.fr

Brigitte TETU-EDIN
Maire de Vion



Chers Vionnaises et Vionnais,
Le 28 juin 2020, vous vous êtes exprimés et nous avons gagné d'une courte tête. Merci, à ceux qui nous ont accordé leur confiance et nous essaierons de la gagner auprès des autres. CONFIANCE, un mot lourd de sens, et qui sera comme les mots PROXIMITÉ et SÉCURITÉ des fils conducteurs de notre mandat.

Au lendemain de cette élection, nous nous sommes mis au travail, pour continuer les dossiers en cours et mettre rapidement en place des points de notre programme sur lesquels nous nous sommes engagés. Parmi les dossiers déjà traités nous pouvons en citer quelques uns:

- L'impasse des Primevères avec l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public et la réfection de la voirie.
- Mise en sécurisation de la rue de la Pelleterie avec élaboration d'un plan en concertation avec les riverains. Toutefois, une étude plus globale se fera pour l'ensemble des entrées de Vion et de la Chapelle du chêne.
- Achat d'une maison jouxtant le restaurant le petit Vionnais, pour agrandir la salle de restaurant, y faire les toilettes PMR ainsi qu'un logement locatif.

De plus, dans le cadre du plan de relance économique nous nous efforçons de monter des dossiers de demande de subventions au niveau du Département, de la Région et de l'État afin de nous aider à concrétiser nos projets.

Mon propos se terminera en évoquant la crise sanitaire que notre commune a aussi à gérer, jour après jour, en particulier pour l'école et la cantine scolaire.

L'horizon demeure incertain, mais ne nous laissons pas envahir par la morosité. Plus que jamais, les gestes barrières doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres. Courage à nos associations privées d'activités. Gardez tous votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs. Je formule des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble, comme auparavant.

Avec l'équipe municipale nous ferons notre possible pour répondre au maximum aux attentes de tous dans l'intérêt de la collectivité.

Bonne lecture

Brigitte TETU EDIN



1^{er} rang : Valérie PRUDHOMME – Benoît ANGELO – Alexandre HUBERT – Brigitte TETU-EDIN (Maire)
Daniel REGNER (1^{er} adjoint) et Sylvie RIBOT (2^{ème} adjointe)
2^{ème} rang : Michel JUDALET – Jacques TIMMERMAN – Patricia BESNIER – Laurent CARTIER (3^{ème} adjoint)
Virginie HOUDOIN – Pierre CERBELLE – Nathalie PLASSAIS – Aurélien DELHOMMEAU et Chantal REGNER.

DÉLÉGATION DES ADJOINTS

1^{er} adjoint	Daniel REGNER	Voirie/travaux – urbanisme – budget
2^{ème} adjointe	Sylvie RIBOT	Budget – cimetière – école – cantine – fêtes/loisirs/associations
3^{ème} adjoint	Laurent CARTIER	Logements – budget – technologies nouvelles

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Commission de l'aménagement du territoire, de l'habitat, de la politique de la Ville, de l'accueil des gens du voyage, des mobilités

T : CERBELLE Pierre
S : TETU-EDIN Brigitte

Commission des solidarités, de la prévention, de la santé et de l'autonomie

T : Chantal REGNER
S : Valérie PRUDHOMME

Commission de l'administration générale, des fonctions supports et des moyens transversaux

TETU-EDIN Brigitte

Commission des infrastructures et de la maîtrise d'ouvrage publique

Daniel REGNER

Commission de l'environnement

T : REGNER Daniel
S : HUBERT Alexandre

Commission de l'agriculture et du commerce

Alexandre HUBERT

Commission des sports, de l'éducation et des loisirs, de la parentalité, de la petite enfance

TETU-EDIN Brigitte

Commission du tourisme, de la valorisation des patrimoines locaux et de la culture

Sylvie RIBOT

C.C.A.S. Centre communal d'action social

Présidente : TETU-EDIN Brigitte

Membres délégués du conseil municipal : DELHOMMEAU Aurélien
HOUDOIN Virginie - HUBERT Alexandre - PLASSAIS Nathalie - RIBOT Sylvie

Membres extérieurs : DANVERT Yannick - DANVERT Claudine
PLANCHENAULT Karine - PONTOIRE Florence - THIBAUT Nathalie

Commission ENVIRONNEMENT/FLEURISSEMENT/ILLUMINATIONS

JUDALET Michel - PLASSAIS Nathalie - PRUDHOMME Valérie

Commission MARCHÉ/COMMERCES/ARTISANS

CERBELLE Pierre - HOUDOIN Virginie - HUBERT Alexandre

Commission ÉCOLE ET JEUNES

HOUDOIN Virginie - HUBERT Alexandre - PLASSAIS Nathalie
RIBOT Sylvie - TETU-EDIN Brigitte

Commission LISTE ELECTORALE

ANGELO Benoit - BESNIER Patricia - HUBERT Alexandre
JUDALET Michel - REGNER Chantal

Commission TRAVAUX/VOIRIE/SÉCURITE ROUTIÈRE

ANGELO Benoit - CARTIER Laurent - CERBELLE Pierre
REGNER Daniel - RIBOT Sylvie - TIMMERMAN Jacques - TETU-EDIN Brigitte

Commission URBANISME ET LOGEMENTS

CARTIER Laurent - CERBELLE Pierre
REGNER Chantal - RIBOT Sylvie

Commission ASSOCIATIONS/FÊTES/SPORTS ET LOISIRS

BESNIER Patricia - CARTIER Laurent
REGNER Chantal - RIBOT Sylvie

Commission BULLETIN MUNICIPAL

DELHOMMEAU Aurélien - HOUDOIN Virginie - JUDALET Michel
PRUDHOMME Valérie - REGNER Chantal - RIBOT Sylvie
BOUCONTET Sonia - THIERY Isabelle - TETU-EDIN Brigitte

Commission CANTINE

DELHOMMEAU Aurélien - HOUDOIN Virginie - HUBERT Alexandre
PLASSAIS Nathalie - TETU-EDIN Brigitte - BOUCONTET Sonia - CERBELLE Céline
BIDEAULT Annie - Isabelle THIERY - BUON Charlene - GILBERT Dany

Commission APPELS D'OFFRES

3 titulaires + Brigitte TETU-EDIN : ANGELO Benoit -
RIBOT Sylvie - TIMMERMAN Jacques
3 suppléants : CERBELLE Pierre - DELHOMMEAU Aurélien
HUBERT Alexandre

Commission VOUTONNE...

REGNER Daniel

CIAS (Centre Intercommunal d'action sociale)

Titulaire : TETU-EDIN Brigitte

CISPD (Centre Intercommunal de la Sécurité et Prévention de la Délinquance)

Titulaire : TETU-EDIN Brigitte
Suppléante : RIBOT Sylvie

CLETC (Commission d'Evaluation des transferts de charges)

Titulaire : TETU-EDIN Brigitte

SMAEP (Syndicat Mixte d'Alimentation en eau potable)

2 titulaires : TETU-EDIN Brigitte et REGNER Daniel

CCID (commission Intercommunale des Impôts Directs)

2 titulaires : TETU-EDIN Brigitte et REGNER Daniel

A3CS (Association culturelle du canton de Sablé)

Titulaire : RIBOT Sylvie - **Suppléante :** BESNIER Patricia

Commission INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Titulaire : TETU-EDIN Brigitte

CIL (Conférence Intercommunale du logement)

Titulaire : Brigitte TETU-EDIN - **Suppléant :** Laurent CARTIER

CORRESPONDANT DEFENSE

Titulaire : TETU-EDIN Brigitte - **Suppléant :** HUBERT Alexandre

Trombinoscope du conseil communautaire :

Le 15 juillet dernier, le nouveau conseil communautaire à été élu pour 6 ans. Il est composé de 44 élus. Le président, 8 vice-présidents et 35 conseillers, dont 8 conseillers délégués.



**Daniel
Chevalier**
Président

Vices-présidents



**Nicolas
LEUDIÈRE**
Aménagement du territoire, habitat et politique de la ville



**Martine
CRNKOVIC**
Administration générale, fonctions supports et moyens transversaux



**Pierre
PATERNE**
Environnement



**Jean-François
ZALESNY**
Tourisme



**Eric
DAVID**
Solidarités, prévention, santé et autonomie



**Claude
DAVY**
Sports



**Michel
GENDRY**
Infrastructures



**Pascal
LELIÈVRE**
Agriculture et commerce

Conseillers délégués



**Jean-Louis
LEMAITRE**
Mobilités



**Dominique
LEROY**
Finances



**Antoine
D'AMÉCOURT**
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), plan climat air énergie du territoire (PCAET)



**Jean-Louis
LEMARIE**
Culture



**Brigitte
TÉTU-EDIN**
Éducation et loisirs



**Nicole
FOUCAULT**
Petite enfance et parentalité



**Joël
ÉTIEMBRE**
Maîtrises d'ouvrages



**Mélanie
COSNIER**
Transition écologique

La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe regroupe 17 communes :

Asnières-sur-Vègre, Auvers-le-Hamon, Avoise, Bouessay, Courtiliers, Dureil, Juigné-sur-Sarthe, Le Bailleul, Louailles, Notre Dame du Pé, Parcé-sur-Sarthe, Pincé, Précigné, Sablé-sur-Sarthe, Solesmes, Souvigné-sur-Sarthe et Vion.

Son siège est fixé à la Mairie de Sablé-sur-Sarthe

Quel est le rôle du conseil communautaire

Le conseil communautaire représente les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement. Il exerce des compétences obligatoires :

- l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- le développement économique,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- la création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,
- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- l'eau et l'assainissement. ... et des compétences facultatives qui sont pour la communauté de communes de Sablé : • la culture, les loisirs, la famille et l'enfance,
- le tourisme et le patrimoine,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- la protection de l'environnement,
- le logement et le cadre de vie,
- l'animation et coordination du dispositif Politique de la ville,
- la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- l'action sociale d'intérêt communautaire (prévention de la délinquance, portage de repas), Ces compétences transférées par les communes relèvent durablement de la communauté de communes.

DÉPENSES 2019	
Nature des travaux	Montant
Travaux mairie	533 816,11 €
Remboursement capital emprunts	96 793,76 €
Toilettes PMR (subvention 9500€ à recevoir en 2020)	31 498,44 €
1 ^{ère} situation travaux réseaux eaux pluviales Impasse des Violettes	31 425,61 €
Rénovation bâtiment La Grange	29 076,08 €
10 iPad pour école et accessoires (14413,80 €)+ chgt matériel informatique mairie (3685,78 €)	18 099,58 €
Acompte clôture école	16 548,00 €
Chauffage salle polyvalente	13 347,96 €
Acquisitions diverses (signalétiques, pots fleurs mairie, drapeaux, chariots archives, marche pieds, rayonnages archives, bac de rétention, dalles amortissantes, présentoirs mairie, armoires à clés, vitrine école, défibrillateur, taille haie à batterie...	12 693,66 €
Réhabilitation aire de jeu La Chapelle du Chêne	11 597,18 €
Mobilier pour mairie (armoire coupe feu, tables et chaises salle réunion, bureau du maire, claustras...)	8 426,96 €
Eclairage public impasse des Violettes	6 210,74 €
Solde mur cimetière	4 601,93 €
Prestataire informatique Berger-Levrault	3 510,00 €
Acompte pare-ballons stade	2 772,00 €
Remboursement cautions logements	1 664,00 €
SOUS TOTAL	822 082,01 €
Déficit antérieur reporté	
Ecritures budgétaires	
TOTAL DÉPENSES (A)	822 082,01 €

RECETTES 2019	
Nature des travaux	Montant
Affectation de résultat	233 006,47 €
Acompte subvention DETR Mairie (accordée 180000 €)	54 000,00 €
Subvention Agence Postale Mairie	20 000,00 €
Fonds de Compensation TVA 2017	15 322,16 €
Acompte subvention région Mairie (pacte ruralité)	15 000,00 €
Subvention FPID sécurisation école	9 761,00 €
Taxe d'aménagement	6 447,53 €
Subvention inspection académique (iPad Ecole)	4 209,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 717,00 €
SOUS-TOTAL	359 463,16 €
Excédent antérieur reporté	111 478,56 €
Amortissements	17 333,33 €
TOTAL RECETTES (B)	488 275,05 €

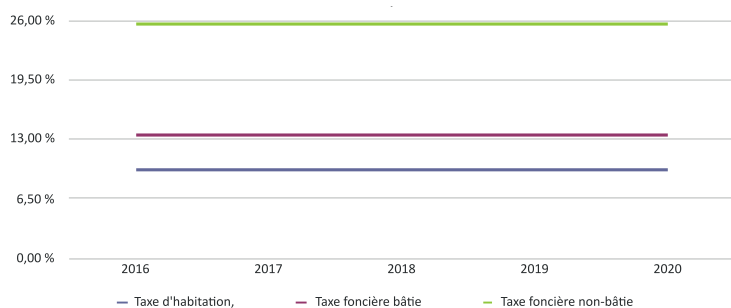
RÉSULTAT À LA CLÔTURE 2019 (A-B) = DÉFICIT DE 333 806,96 €
(SANS LES RESTES À RÉALISER)

COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE 2019

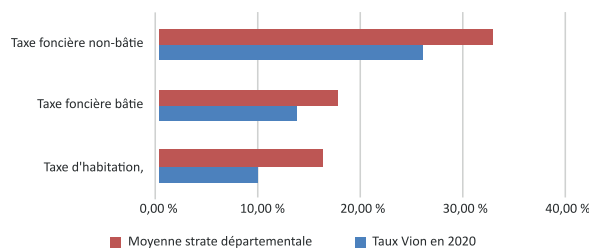
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou Excédent
Report de l'exercice 2018		705317,62 €		111 478,56 €
Réalisation de l'exercice 2019	668 572,08 €	889 671,77 €	822 082,01 €	376 796,49 €
Report restes à réaliser			52 376,08 €	221 500,00 €
Totaux de l'exercice	668 572,08 €	1 594 989,39 €	1 057 727,46 €	709 775,05 €
Résultat de clôture 2019	926 417,31 €		347 952,41 €	
Résultat cumulé = excédent	578 464,90 €			

IMPOTS DIRECTS

Evolution des taux des impôts directs sur 5 ans à Vion



Comparaison des taux de Vion par rapport à la moyenne départementale



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES PAYÉES SUR 2019

Nature des dépenses	Montant
Chapitre 011 - Charges à caractères générales (Eau-assst-électricité-voies et réseaux, bâtiments, frais divers, téléphone...)	272 953,55 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	288 160,25 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions...)	52 376,08 €
Chapitre 66- Charges financières (intérêts emprunts...)	33 058,87 €
Chapitre 67- Charges exceptionnelles (remboursement acompte salle suite annulation)	0,00 €
Chapitre 014-Atténuations de produits (fonds de péréquation intercommunale et communale)	4 690,00 €
TOTAL DES DÉPENSES AU 31/12/2019	651 238,75 €
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortissements)	17 333,33 €
TOTAL DÉPENSES (A)	822 082,01 €

RECETTES ENCAISSÉES 2019

Nature des recettes	Montant
Chapitre 013- Atténuations de charges (remboursements salaire poste, remboursements salaires agents en arrêt)	139 039,89 €
Chapitre 70 - Produits de service (garderie, cantine, concessions...)	46 802,86 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	412 681,32 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	177 422,66 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante (location salle, loyers, locations terres)	96 748,04 €
Chapitre 77- Produits exceptionnels (remboursements assurances)	16 977,00 €
TOTAL DES RECETTES AU 31/12/2019	889 671,77 €
Chapitre 042-Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortissements)	17 333,33 €
Report Excédent à la clôture 2018	705 317,62 €
TOTAL RECETTES (B)	1 594 989,39 €

RÉSULTAT À LA CLÔTURE 2019 (A-B) = EXCÉDENT DE 926 417,31 €

SUBVENTIONS

Organisme	Subvention 2020
AFN (Anciens Combattants)	224 €
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES	306 €
BOULE DE FORT - AVENIR DE VION	224 €
COMITE DES FÊTES	224 €
CYCLO CLUB	224 €
ECOLE DE FOOT	728 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	224 €
PROTEGEONS NOTRE VILLAGE	224 €
T'ES PAS SOL	224 €
PETANQUE VIONNAISE	224 €
US VION	1 399 €
GDON	224 €
TOTAL	4 449 €

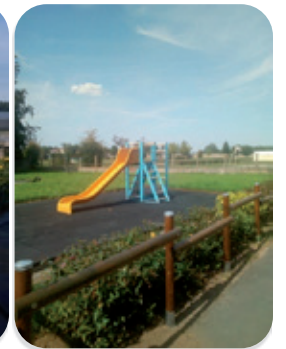
INVESTISSEMENTS

Nature des dépenses	Montant TTC	Subvention
Réfection impasse des Primevères	224 774,04 €	40000 € DETR 37000 € Communauté de communes de Sable
Solde travaux impasse des Violettes	88 150,44 €	
Enfouissement impasse des Primevères	61 500,00 €	
Solde travaux mairie	34 321,79 €	
Sécurisation de l'école	32 215,65 €	25 733,34 €
Travaux impasse des Primevères Eclairage public	18 326,69 €	
Acquisition bâtiment 1 impasse de la place + frais de notaire	15 000,00 €	
Sécurisation rue de la Pelleterie	15 000,00 €	9 584,00 €
Terrain de pétanque	9 028,68 €	
Réfection toiture Prieuré	7 163,00 €	
Solde réfection façade mairie	4 485,75 €	
LA TVA SERA RÉCUPÉRÉE DANS 2 ANS		

ZOOM SUR LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS RÉALISÉS



Réfection de la cour de l'école



Travaux impasse des Violettes



Travaux terrain de football





Sécurisation de l'école



Terrasse logement 1 Prieuré



Réfection parterre mairie



Installation de toilettes publiques



Travaux Bar-Tabac - Restaurant



Impasse des Primevères



Terrain de pétanque



ÇA S'EST PASSÉ DANS NOTRE COMMUNE DE JUIN 2019 À OCTOBRE 2020

Juin 2019



Kermesse de l'école



Novembre 2019



Banquet des aînés



Décembre 2019



Réveillon Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes





Noël de l'école

Janvier 2020



Vœux du Maire 2020

Février 2020



Formation Alerter-Masser
Défibriler pour la population



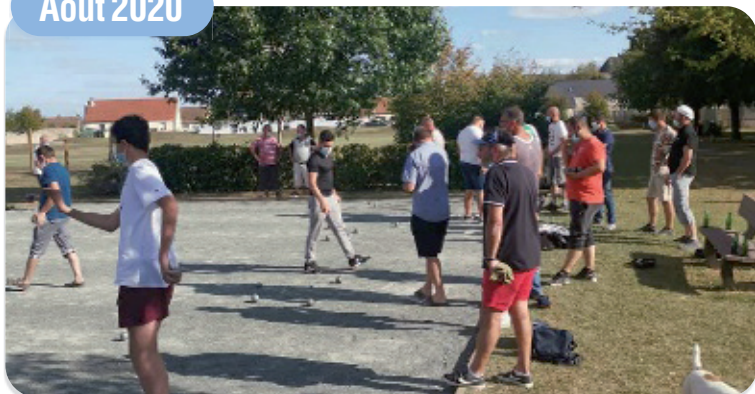
Galette Pétanque Vionnaise

Mai 2020



Commémoration

Août 2020



Concours de pétanque



Septembre 2020



Action nettoyons la nature avec les élèves de CE2-CM2



Actions nettoyons nos chemins de randonnées avec les Vionnais



Concours de pétanque



En cette période particulière de crise sanitaire, la collectivité de Vion a souhaité mettre en place des actions solidaires en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

Lors de la réunion de conseil municipal du 1er octobre, le conseil municipal a décidé :

1ère action : 1 repas offert

Un repas sera offert aux enfants de l'école des tilleuls sur l'année scolaire 2020-2021. Ce repas sera déduit lors de la facturation et sera toutefois mentionné dans le libellé de la facture.

2ème action : 1 place de cinéma offerte

Une place de cinéma sera offerte à tous les élèves domiciliés à Vion et ayant obtenu un diplôme du brevet des collèges, baccalauréat ou baccalauréat professionnel, CAP et BEP.



A son initiative, le jeune devra se présenter en mairie, muni de son diplôme ou attestation. La place de cinéma sera valable au cinéma confluences de Sablé sur Sarthe.

BOITE À IDÉES

Parce que nous souhaitons prendre en compte vos idées de projets pour la commune, l'équipe municipale a mis en place une « boîte à idées ».

Pour ce faire, nous recueillerons vos idées, sur papier libre avec votre nom et adresse ou anonymement si vous le souhaitez, à déposer directement dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de la mairie. Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, déposez votre papier dans la boîte aux lettres extérieure de la mairie (pignon à côté du défibrillateur ou

par mail à l'adresse : mairie@vion72.fr.

L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages.

Toutes les idées et les propositions seront étudiées.

Quelques règles concernant la boîte à idées :

- Que des idées constructives, des suggestions positives.
- Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : enfants, adolescents et jeunes, bienvenus !



MASQUES

Le nouveau protocole sanitaire impose le port du masque aux enfants dès six ans. La municipalité a souhaité venir en aide à ses administrés en offrant une pochette de 7 masques chirurgicaux (taille enfant) à chaque enfant du CP au CM2.

Par ailleurs, un appel aux bénévoles pour la confection de masques et pour des dons de tissus a été lancé le 09/11/20. Des bénévoles se sont portées volontaires : Mme ALLUIN



Sylvie, Mme CORMIER Pierrette, Mme MALABRY Fabienne et Mme RIBOT Sylvie. Elles ont confectionné des masques selon les normes AFNOR, à raison de 2 par enfant du CP au CM2. La distribution de ces masques a débuté le 17/11/20 à la mairie.

Un grand merci à toutes ces personnes bénévoles qui œuvrent pour le bien-être et la santé des enfants !

CALENDRIER DE L'AVENT DE NOËL POUR LES ÉLÈVES DES 2 CLASSES DE LA MATERNELLE

Du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des restaurants, Mr MUTZIG, locataire d'un logement de la commune et gérant du restaurant La BOUCHERIE n'a pas pu offrir les calendriers de l'avent à ses clients. De ce fait, il a décidé de les offrir aux enfants de la maternelle de l'école de Vion .



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

L'action consiste à proposer aux jeunes de 14 à 17 ans la réalisation de chantiers rémunérés sur le territoire de la commune :

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes,
- Améliorer l'image et le comportement des jeunes sur la commune.



La commune a expérimenté aux vacances d'automne, le dispositif "argent de poche", ce qui a permis à 3 jeunes âgés de 15 à 16 ans d'effectuer des tâches : (réfection de 2 vestiaires au stade de football et nettoyage des chemins de randonnées...). Ces jeunes ont travaillé 5 demi-journées de 9 h à 12 h et ont perçu la somme de 75 euros chacun.

Cette démarche a connu un réel succès et sera reconduite aux prochaines vacances.



PERSONNEL COMMUNAL



Sonia BOUCONTET

Secrétaire de Mairie

Date d'entrée dans la collectivité :
07/1997



Isabelle THIERY

Accueil mairie, gestion agence postale et surveillance cantine

Date d'entrée dans la collectivité :
01/2014



Céline CERBELLE

Gestion du restaurant scolaire et préparation des repas

Date d'entrée dans la collectivité :
09/2008



Sylvain RENO

Adjoint technique

Date d'entrée dans la collectivité :
05/2003



Martial GUÉRIN

Adjoint technique retraité

En renfort, sur la période d'avril à mi-octobre



Christophe PERRIER

Adjoint technique

Date d'entrée dans la collectivité :
02/2017



Annie BIDEAULT

ATSEM PS/MS, entretien des locaux et surveillance cantine

Date d'entrée dans la collectivité :
01/2011



Charlène BUON

Aide maternelle MS/GS, entretien des locaux, garderie et surveillance cantine

Date d'entrée dans la collectivité :
09/2017



Dany GILBERT

Entretien des locaux primaire, entretien et inventaire de la salle polyvalente et surveillance cantine

Date d'entrée dans la collectivité :
09/2018



Mélanie FERREC

Aide cantine en contrat aidé

Date d'entrée dans la collectivité :
09/2020

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est géré par Madame CERBELLE Céline, cantinière. Elle confectionne les repas sur place pour les enfants de l'école des Tilleuls de la maternelle et du primaire.

La qualité des repas est un élément important de bien-être pour les élèves de notre école. Elle met tout en œuvre pour satisfaire les enfants.

Céline CERBELLE élabore les menus en respectant le plan alimentaire.

Plusieurs règles doivent être appliquées :

- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux en privilégiant les circuits courts.
- Intégrer des produits bio en alternance dans les menus
- Intégrer un repas végétarien (Conformément à la loi EGalim, depuis le 1er novembre 2019). C'est-à-dire un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.
- Respecter une typologie des menus selon les âges des rationnaires

Madame CERBELLE Céline réalise beaucoup de recettes « fait maison ». La plupart des entrées sont réalisées avec des légumes frais, une partie de la viande est approvisionnée auprès d'une boucherie locale et cuisinée par notre cantinière. Des desserts sont également faits par Céline CERBELLE comme les cookies, les gâteaux aux yaourts, les tarte, les flans,...



Céline CERBELLE organise également des repas à thème pour le plaisir des enfants.

Notre cantinière essaie de tendre vers le « zéro déchet » : une pesée des déchets est réalisée par jour et retranscrite sur un graphique afin que les élèves constatent le niveau par rapport à un seuil déterminé. Des affiches expliquant le gaspillage alimentaire ont été placées dans la salle du restaurant. Un composteur a également été installé pour la cantine.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2019-2020

Manifestations et sorties

- Diverses rencontres sportives ont eu lieu jusqu'au mois de mars :
 - Les élèves du CE2 au CM2 ont participé à plusieurs manifestations : course biathlon - enduro.
 - Les élèves volontaires du CE2 au CM2 ont participé au cross Ouest-France le samedi 18 janvier.
 - Les élèves de CP/CE1 ont participé à des rencontres: jeux collectifs- Biathlon
- Les CE1 et les CE2 ont fréquenté la piscine de Sablé au cours du 1er trimestre et les élèves de GS et du CP ont fait une séance juste avant le confinement. L'activité piscine n'a pas repris en mai.
- Comme tous les ans, les élèves de CM2 ont passé une journée au collège Simone Veil.
- Dans le cadre des IMS (Intervention en Milieu Scolaire), les élèves de GS et de CP ont bénéficié d'un cycle vélo.
- La croix rouge est intervenue dans les classes de CM2. Les élèves ont travaillé sur les gestes de premiers secours.
- Le CISPD (centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) est également intervenu à plusieurs reprises dans les classes pour aborder des thèmes sur la prévention routière, les clichés, la citoyenneté, le vivre ensemble..



ECOLE DE VION

Téléphone de l'Ecole : 02 43 95 48 53
 de la cantine : 02 43 95 10 95
 de la garderie : 02 43 95 50 38
 Email : ce.0721389u@ac-nantes.fr

- Les élèves de CP/CM1 et CE1/CE2 sont allés au centre culturel et ont assisté à un spectacle appelé « millefeuilles ».
- Les classes de PS/MS et GS/CE1 se sont inscrites à l'animation « école et cinéma ». Ils ont pu voir quelques films.
- La fin de l'année scolaire a été fortement bouleversée et beaucoup d'activités prévues n'ont pas pu avoir lieu (rencontre danse - fête d'école - voyage de fin d'année)

Tablettes informatiques

Depuis septembre 2019, des tablettes numériques (iPad) sont arrivées. Chaque enseignant dispose d'une tablette et il y en a 10 pour les élèves. Des vidéos projecteurs ont également été installés dans 4 classes.



ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Depuis septembre 2020, 113 élèves fréquentent l'école et sont repartis dans 5 classes :

- Classe de CM1/CM2 : 24 élèves (14 CM2 / 11 CM1) Enseignant : M. LE COSSEC David
- Classe de CE1/CE2 : 24 élèves (17 CE2 / 7 CE1) Enseignantes : Mme CORMIER Régine, directrice, remplacée le lundi par Mme GUIJTET Romane
- Classe de CE1/CP : 24 élèves (11 CE1 / 13 CP) Enseignante : Mme RENOULT Aurélie, remplacée le mardi par Mme GUIJTET Romane
- Classe de GS/MS : 20 élèves (13 GS / 9 MS) Enseignante : Mme VALLÉE Aurélie
- Classe de PS-MS : 20 élèves (14 PS / 6 MS) Enseignant : M. FUSEAU Guillaume
Mme BIDEAULT Annie et Mme BUON Charlene sont les Aides Maternelles (A.T.S.E.M.)

Organisation pédagogique pour l'année 2020/2021

- M. LE COSSEC assure l'enseignement de l'histoire du CE2 au CM2
- Mme CORMIER assure l'enseignement de la géographie du CE2 au CM2

- M. FUSEAU assure l'enseignement des sciences et de la technologie du CE2 au CM2
- Mme VALLÉE assure l'enseignement des matières de découverte et Mme GUIJTET enseigne l'EMC aux élèves de CE1.
Le soutien aux élèves se fait toujours le lundi et le jeudi soir de 16h15 à 17h

Manifestations et sorties

- Pour l'instant les rencontres sportives inter - écoles sont suspendues. Les élèves de CM1 et CP ont fréquenté la piscine de Sablé jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les élèves de CE1 et CE2 iront en mars et avril et les élèves de GS et du CP iront en fin d'année scolaire.
- Dans le cadre des IMS, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 vont avoir une initiation au « hockey sur gazon » en novembre/décembre. Puis les élèves de GS feront un cycle « vélo » plus tard dans l'année.
 - Le CISPD (centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) interviendra également à plusieurs reprises dans les classes pendant l'année scolaire.
 - Les élèves de primaire iront au centre culturel voir un spectacle et les classes maternelles se sont inscrites à nouveau à l'animation « école et cinéma ».
- D'autres projets verront sans doute le jour au cours de l'année.

UNION SPORTIVE VIONNAISE

Composition du bureau :

Présidente d'honneur : Brigitte TETU-EDIN

Président : Nicolas SIMON

Vice-Président : Stéphane PICARD

Secrétaire : Patricia BESNIER

Secrétaire Adjoint : Julien HAYWARD

Trésorier : Steve TRAVERS

Trésorière Adjointe : Maggy DA SILVA SOUSA

Responsable des jeunes : Frédéric LEMESLE

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Frédéric LEMESLE

13 Rue des Sapins – 72300 VION

Tél : 06 49 20 11 58

Mlle Patricia BESNIER

1 Rue des Noisetiers – 72300 VION

Tél : 02 43 92 63 97 au 06 08 09 74 98

E-mail: 513924@lfpl.fr

Membres : Franck MASSOT, Cédric RIBOU, Thierry REGNER, Sébastien DA SILVA SOUSA, Mickaël MOIRÉ, Cyrille DAGUE, Yohan MOUCHOLI, Arnaud DELERABLE, François DA SILVA SOUSA, Pascal COLIN, Thomas MESME, Vincent PERRAULT et Anne MOUCHOLI.

Entraîneur du Club : Julien HAYWARD



L'Union Sportive Vionnaise compte :

Licenciés répartis dans les catégories suivantes :

- 18 Dirigeants
- 42 Séniors
- 12 U18
- 15 U15
- 10 U13
- 2 U11
- 10 U9
- 9 U7

Les entraînements ont lieu pour :

- Les Séniors : les mardis et vendredis au Stade de Vion à partir de 19 heures.
- Les U16/U17/U18 : les mercredis de 18h30 à 20h00 et les Vendredis de 18H30 à 19H45 en rotation à Solesmes, Précigné, Vion, Parcé Sur Sarthe et Juigné Sur Sarthe sous la direction de Raphaël ROUSSEAU (Juigné) et Lorenzo LÉBOUCHER (Solesmes).
- Les U15/U14 : les mercredis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 18H20 à 19H30 en rotation à Solesmes, Vion, Précigné et Parcé sous la direction de Cyrille DAGUE (Vion) et Steve TRAVERS (Vion).

- Les U13 : les mercredis de 17h30 à 19H00 et les vendredis de 18h15 à 19h30 en rotation à Vion, Juigné Sur Sarthe, Solesmes, Parcé Sur Sarthe et Précigné sous la direction de Thomas MESME (Vion) et Clément CASTILLAN (Solesmes).
- Les U11 : les mercredis de 17h30 à 19h00 en rotation à Vion, Parcé Sur Sarthe, Juigné Sur Sarthe et Solesmes sous la direction de Jonathan ESNAUT (Parcé Sur Sarthe).
- Les U9 et U7 tous les mardis de 17h30 à 19h00 au stade de Vion sous la direction de Julien HAYWARD, Arnaud DELERABLE, Eric BOSCHER, Gabin FLEURANCE et Teddy DEMOLLIENS.



Pour les matchs du samedi matin et après-midi, Frédéric LEMESLE, le responsable des jeunes coordonne les compétitions organisées par le secteur Sablé- La Flèche et le District qui se déroule en deux phases :

De la fin du mois de septembre à mi-décembre.

De la fin mois de janvier au 30 mai.

- Les U7 sont encadrés par rotation avec Gabin FLEURANCE, Teddy DEMOLLIENS, Julien HAYWARD et Arnaud DELERABLE.
- Les U9 sont encadrés par Gabin FLEURANCE, Teddy DEMOLLIENS, Eric BOSCHER, Julien HAYWARD et Julien FOUCHE.
- Les U11 A sont encadrés par Jonathan ESNAULT (Parcé-sur-Sarthe).
- Les U11 B sont encadrés par Frédéric LEMESLE (Vion).
- Les U13 A sont encadrés par Clément CASTILLAN (Solesmes).
- Les U13 B sont encadrés par Thomas MESMES (Vion).
- Les U15 sont encadrés par Cyrille DAGUE (Vion).
- Les U14 sont encadrés par Steve TRAVERS(Vion).
- Les U18 A sont encadrés par Raphaël ROUSSEAU (Juigné).
- Les U18 B sont encadrés par Lorenzo LÉBOUCHER (Solesmes).
- Le Club fonctionne avec deux équipes SENIORS
 - L'équipe A en 2 ème Division de District encadrée par Julien HAYWARD.
 - L'équipe B en 4 ème Division de District encadrée par Cyrille DAGUE et Mickaël MOIRÉ



Les inscriptions pour toutes les catégories d'âge sont prises à partir du 1 Juin 2020 pour la saison 2020-2021

L'école de football est ouverte aux enfants nés en 2015 (Janvier à Mai)

L'US Vion s'est dotée d'un site internet, **Venez vous connecter sur : <http://us-vion.footeo.com>**

GROUPEMENT DÉFENSES CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (GDON)



Composition du bureau :

Président : Anthony LANDEAU
06.28.48.55.10

Trésorier : Pascal HUBERT
06.77.61.61.12

Secrétaire : Dominique LANDEAU

L'association adhère au réseau FDGDON (La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). 70 prises de ragondins ont été effectuées en 2019 + 6 renards.

Si vous avez des ragondins sur vos parcelles, merci de les contacter sur leurs téléphones portable

SOCIETE BOULES DE FORT « AVENIR »



Composition du bureau :

Président : JOUBERT Marc

Vice-Président : ROUSSELIN Claude

Secrétaire : PORCHER Jacky

Secrétaire adjoint : RENOU Claude

Trésorier : HALIN Albert

Trésorier adjoint : BESNARD Gérard

Membres du bureau : BAUNE Jean-Pierre,
DAVID Jean-Luc, MERCIER Claude,
THEBAULT Marie-Claude

Commissaires aux comptes :

LEFRERE Gilbert, SALMON Daniel

Le banquet aura lieu le 1^{er} SAMEDI de MARS 2021 (06 MARS 2021)
En fonction du COVID-19

ASSEMBLEE GENERALE aura lieu Le SAMEDI 13 MARS 2021
En fonction du COVID-19. Attendre CONVOCATION.

CHALLENGES 2020-2021:

- **Challenge des Invités :** 1 sociétaire\2 invités en 2021, Challenge En attente suite au COVID-19.
- **Concours Boules et Foot :** début Janvier 2021. Finale 1er Samedi de Février 2021. Annulé suite au COVID-19.
- **Concours de belote FEVRIER 2021** En attente suite au COVID-19.
- **Challenge de VION-PARCE :** SEPTEMBRE ou OCTOBRE 2021
- **Challenge « Avenir »** 22-23 et 24 JUILLET 2021
15 Sociétés des environs sont invitées pour ce concours.

La société est ouverte à toute personne présentée par 2 parrains ou marraines.

Les cotisations pour l'année 2020-2021 sont inchangées.

La société se compose de 83 membres environ.

BUREAU DE L'AMICALE DES CHASSEURS DES LANDES DE VION



Composition du bureau :

Président : RICHARD Miguel

Vice-président : HUBERT Alexandre

Trésorier : LANDEAU Dominique

Secrétaire : CHAILLEUX Jordy

Membre : BOUGARD Jérôme

PÉTANQUE VIONNAISE



Composition du bureau :

Président : FOUASSIER Mickaël

Vice-Président : MOUTAULT Sulyvan

Secrétaire : FOUASSIER Cécilia

Secrétaire adjointe : LENOGUE Diana

Trésorier : BRUNET Eric

Membre du bureau : DUPONT Tony

Pour tous renseignements complémentaires :

Mr Fouassier Mickaël

Tél : 06 63 44 99 41 ou 02 44 34 10 43

Notre première année a été plutôt difficile avec le COVID-19, nous sommes une vingtaine d'adhérents à ce jour.

Certes, nous avons pu faire notre galette début février 2020 ainsi que deux concours, celui du 9 août et celui du 5 septembre avec 50 équipes à chaque fois.

Pour conclure la saison nous avons pu organiser notre journée club du 26 septembre 2020.

Pour l'année 2021 nous attendons la date de réunion pour organiser nos futures manifestations.

Nous remercions très chaleureusement la Mairie pour le nouveau terrain de pétanque qui a été très apprécié lors de nos concours.

A l'année prochaine en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.



L'association pétanque Vionnaise est ouverte à tous.

COTISATION ANNUELLE :

10 euros/adulte

5 euros/enfant (-18 ans)

PROTEGEONS NOTRE PATRIMOINE



L'association « PROTEGEONS notre village » a changé de titre officiellement depuis le 15 septembre 2020 pour une nouvelle appellation « PROTEGEONS notre PATRIMOINE », les statuts restent les mêmes.

2020 est une année difficile pour tous. Notre association a dû annuler tous les projets de promenades prévus.

En espérant que l'année 2021 soit bien meilleure.

Protégez-vous.

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues.

Alain GRAUX

T'ES PAS SOL Théâtre Passion Solidarité



Nous sommes une association de théâtre composée principalement de jeunes. Notre objectif est de jouer des pièces de théâtre écrites par nos soins. Une fois nos représentations lancées notre but serait de jouer pour des associations dans le besoin et donc de leur reverser une partie de nos bénéfices.

Nos répétitions ont lieu le jeudi à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

L'adhésion est de 5€. Si vous souhaitez nous rejoindre que ce soit en tant que bénévole ou en tant qu'amateur de théâtre vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : tespassol@gmail.com

Composition du bureau :

Présidente : Coline PLASSAIS

Vice-présidente : Séverine BIZERY

Trésorière : Anaïs LE NOË

Secrétaire : Kylian ROCHER

COMITÉ DES FÊTES

Un nouveau bureau a été élu à l'automne voici la nouvelle composition :

Président : Sébastien VERJUS

Vice-présidente : Cécilia FOUASSIER

Secrétaire : Valérie MILLEROT

Trésorier : Mickaël FOUASSIER



Pour tous renseignements contacter :

E-mail : comitedesfetes@vion72.fr

Sébastien VERJUS

Tél : 06 49 49 99 17

Le comité des fêtes de VION est une association dynamique, motivée pour offrir aux Vionnais(es) d'attrayantes manifestations tout au long de l'année.

L'année 2020 a été perturbée par l'actualité : nous avons dû annuler la fête du village et la Saint Sylvestre.

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de pouvoir de nouveau vous offrir des moments conviviaux. Nous avons hâte de vous retrouver.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE

L'association de gym a repris pour 2019-2020 ses activités adultes du mardi soir avec notre coach Patrick PRODEL qui par ses cours diversifiés, ses conseils avisés, nous propose des séances motivantes, ludiques et conviviales, un grand merci à lui !

Depuis mi-mars, l'arrêt des cours suite au confinement nous a obligé à délaissé nos baskets...

Souhaitons une reprise prochaine mais seulement avec toutes les consignes de sécurité requises, la santé étant notre bien le plus précieux.

Nous avons fait une rentrée pour 2020-2021 avec 3 séquences au mois d'Octobre dispensées par notre fidèle animateur.

Le reconfinement nous fait à nouveau cesser l'activité... Souhaitant reprendre dans les meilleures conditions possibles et sans doute en attendant l'arrivée des beaux jours pour une pratique extérieure.



Nous espérons vous proposer une vraie saison collective en 2021-2022 avec 2 séances gratuites le mardi à 20 h à la salle polyvalente de Vion.

N'hésitez pas à prendre contact.

D'ici là prenez soin de vous et des autres et n'oubliez pas vos activités physiques.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL



Le banquet des Aînés a eu lieu en 2019, le dernier samedi de novembre.

La crise sanitaire nous contraint à annuler le repas pour 2020. Cette année, les aînés avaient le choix entre différents colis ou un repas au restaurant Le Petit Vionnais quand les conditions sanitaires le permettront.

CYCLO CLUB DE VION



Composition du bureau :

Présidente d'honneur : Brigitte TETU-EDIN

Présidente : Josiane BIDEAULT

Vice-Président : Jean-Claude PINSON

Secrétaire : Bruno HAVARD

Secrétaires Adjointes : Florence HUBERT et Christian ABRIVARD

Trésorier : James BYZERY

Trésorier Adjoint : Moïse PORTIER

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme BIDEAULT Josiane
La Durière – 72300 VION
Tél : 02 43 92 66 28

M. PINSON Jean-Claude
La Girouette – 72300 VION
Tél : 02 43 95 18 81

Membres : Noëilly ABRIVARD, Stéphane AUBRY, Claude COTTEREAU, Michel GUINEBERT, Olivier HUBERT, Jean-Pierre LASNE, Christiane PINSON, Coline PLASSAIS, Yves SOULIER

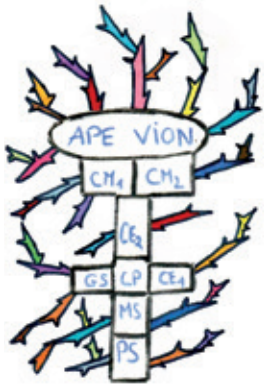
Nous comptons actuellement 16 membres.

En 2020, nous avons annulé notre repas annuel du mois d'octobre et diverses sorties que nous faisons d'habitude à cause du Covid.

Nous espérons qu'en 2021, il n'en sera pas de même.



APE



La présidente tient à remercier tous les parents bénévoles qui, par leur dynamisme et leur implication permettent que l'APE puisse mener ses opérations et actions afin de récolter des fonds pour notre école.

En cette année si particulière, de nombreuses animations n'ont pu avoir lieu.

Pour cette nouvelle année scolaire 2020/2021, nous envisageons de mettre en place :

- Vente de paniers de légumes en partenariat avec la « Ferme du petit Bois » de Vion
- Une Tombola,
- Un marché de Noël,
- Opération chocolats de Noël,
- Opération brioche.

Cette année, notre bureau est reconduit comme suit, ainsi que ses membres.

Le bureau est composé de sa présidente: Magalie FERRAND

Sa trésorière : Elodie FOURMOND

Sa secrétaire : Camille BESNIER

Ses membres : Pauline FAURE, Delphine DABOUIS, Julien GACON, Aude ANDRE et Virginie BROTHIER.



L'APE vous invite à nous rejoindre afin de continuer, de développer d'autres actions pour apporter aux enfants de nouveaux moments inoubliables.

« L'entraide est un facteur important d'évolution. Nous avons besoins les uns des autres pour avancer ».

Vous serez les bienvenus, nous comptons sur votre présence.

L'APE a créé une page Facebook afin que tous les habitants de Vion puissent être informés des actions organisées par l'APE. N'hésitez pas à nous rejoindre.

AMIS DE NOTRE DAME DU CHÊNE



Notre-Dame du Chêne, acteur pour une économie locale

L'année 2020 restera gravée dans nos esprits comme l'année du COVID-19. Pour nous qui avons la chance de vivre autour de la Basilique et du Sanctuaire de Notre-Dame du Chêne, nous pouvons rendre grâce pour la protection de notre village. Les frères et les Amis de Notre-Dame du Chêne y voient la protection de Notre-Dame du Chêne qui depuis 526 ans veille sur la Sarthe, l'Anjou et le Maine.

Même si les échanges et les rencontres se sont fait rares et que l'économie a souffert, nous avons toutefois pu entendre un profond appel à plus nous côtoyer entre voisins, à remercier ceux qui nous soignent et à nous approvisionner davantage localement en légumes, fruits, viandes, fromages... Nous avons pu apprendre que la mondialisation

appauvrit nos campagnes et que nous avons une responsabilité dans le soutien de notre économie locale.

Cette prise de conscience est une dynamique intéressante qui nous interroge sur notre mode de production et de consommation et nous invite à reconsidérer le système des circuits courts. Celui-ci permet aux entrepreneurs de se retrouver et d'agir ensemble, de renforcer leurs liens avec les habitants et encourage l'installation de commerces de proximité qui sont des lieux d'échange et de convivialité. Ce modèle stimule notre créativité pour mettre en place de nouvelles initiatives à l'échelle du territoire et dynamiser l'économie locale en développant la réinsertion ou la création d'emplois.

Le Sanctuaire de Notre-Dame du Chêne avec son « Académie pour une Écologie Intégrale » veut oeuvrer dans ce sens. Favoriser les circuits courts, avec une réduction des transports agit aussi favorablement sur notre climat. Les Jardins de Notre-Dame n'ont pas souffert du COVID-19. La nature est toujours aussi généreuse et elle nous invite à manger plus sainement. N'hésitez pas à vous fournir en fruits, légumes, viandes, fromages, oeufs auprès de vos exploitants locaux. La commune de Vion en a plusieurs, et espérons-le en aura plus encore demain.

Et que Notre-Dame du Chêne nous garde sous l'ombre de son chêne et qu'elle veille sur nous tous,

*Frère Alain-Dominique, recteur,
ses frères et les Amis
de Notre-Dame du Chêne*



ÉTAT CIVIL 2019

Naissances

AOK Nahel
 BELNOUE Cali
 BIGNON Louis
 BRIAN Faustine
 CHAILLEUX Lina
 CHAPON Elyzio
 CORMIER Nathan
 DA COSTA FERREIRA Ana-Beatriz
 OUAJA Aline
 PICHON Assya
 ROBERT Ewan

Mariages

DELÉRABLE Arnaud – DAUTON Laura
 HEURTEBISE Yves – ALIX Isabelle
 HUET Vincent – ROUSSEAU Catherine
 PLANCHENAUULT Nicolas – NAU Karine
 RENOULT Redolph – LHOMER Clémence

Décès

BORÉE Manolo
 JACQUIN-LABARRE Léone *veuve MALVÉ*
 LABBÉ Maryvonne *épouse POULAIN*
 TOUTAIN Patrice
 VALLÉE Emmanuel
 GOUFFIER Marcel (2018)

ÉTAT CIVIL 2020 - DU 01 JANVIER AU 31 OCTOBRE

Naissances

DORGÈRE Yliass
 SEGUIN Eden
 GURLER Alihan
 ANDRE GACON Louise
 PHROMMANIVONGS Lyam
 LEROYER Alya

Mariages

LALOY Jérémie-CRAMBERT Jessica
 LAUMAILLÉ Freddy-POIRRIER Jennifer

Décès

BOULAY Gérard
 VRAIN Rachel *veuve CHÂTEAU*
 JORAND Raymond
 GOMMER Gilles
 PELTIER Chantal *épouse LANDRY*

TARIFS 2020 - LOCATION SALLE POLYVALENTE ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

A compter du 1^{er} janvier 2020, les conditions de fonctionnement sont fixées comme suit et les tarifs sont identiques à ceux de 2019.

TARIFS 2020	Particuliers VION		Particuliers et sociétés extérieurs	
	Acompte à demander à la signature du contrat	Coût total de la location 1 journée	Acompte à demander à la signature du contrat	Coût total de la location 1 journée
Petite salle seule	20 €	71 €	40 €	144 €
Petite salle + cuisine	50 €	196 €	75 €	288 €
Grande salle + petite salle (sans cuisine)	50 €	196 €	75 €	288 €
Grande salle seule	45 €	178 €	65 €	262 €
Grande salle + cuisine	60 €	241 €	85 €	342 €
Toute la salle	75 €	290 €	100 €	397 €
Vin d'honneur	20 €	71 €	40 €	144 €
Activités culturelles - entrée gratuite	0 €	0 €	40 €	144 €
Réunion de travail	0 €	0 €	40 €	144 €

Si la salle n'est pas rendue propre, des heures de ménage à 15€ de l'heure seront facturées.
Le forfait ménage = 80€

Si location 2 journées = le prix d'une location petite salle sera ajoutée. En ce qui concerne l'acompte celui-ci sera majoré de 20€ pour les particuliers de Vion et 40€ pour les extérieurs. (La vaisselle et le chauffage sont compris dans le prix). Une assurance villegiature est demandée systématiquement.

Les personnes de Vion et de l'extérieur qui souhaitent avoir la salle le vendredi devront régler la somme de 70€.

Les associations de Vion qui réservent la salle et qui se

désisteraient devront payer 50€ si le désistement intervient moins de 3 mois avant la date prévue.

Toute personne ou société (sauf sociétés communales) sera tenue de remettre à la mairie, 15 jours avant la date de location et en tout état de cause avant la remise des clés, un chèque de caution de 150€.

Ce chèque de caution sera restitué après la location à condition que l'état des lieux ne relève aucun dégât et que la salle soit propre.





OUVERTURE AU PUBLIC

Tél. 02 43 95 48 05
 Fax : 02 43 92 38 13
 www.vion72.fr
 Courriel : mairie@vion72.fr

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 09h00 - 12h00

1 Place de l'Église, 72300 Vion



OUVERTURE AU PUBLIC

Tél. 02 43 95 48 00

Lundi : 14h00 - 17h30
Mardi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Mercredi : 09h00 - 11h30
Jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi : 09h00 - 12h00

1 Place de l'Église, 72300 Vion

RESTAURANT SCOLAIRE

02.43.95.10.95
Tarif 2021 : 3.55 €
 La facturation des repas se fait mensuellement à la réception d'un avis des sommes à payer du Trésor Public.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

02.43.95.50.38
Tarif 2021 : 1,65 € la séquence
 La garderie est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école.
Horaires : les jours d'école de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h PRÉCISES

ORDURES MÉNAGÈRES

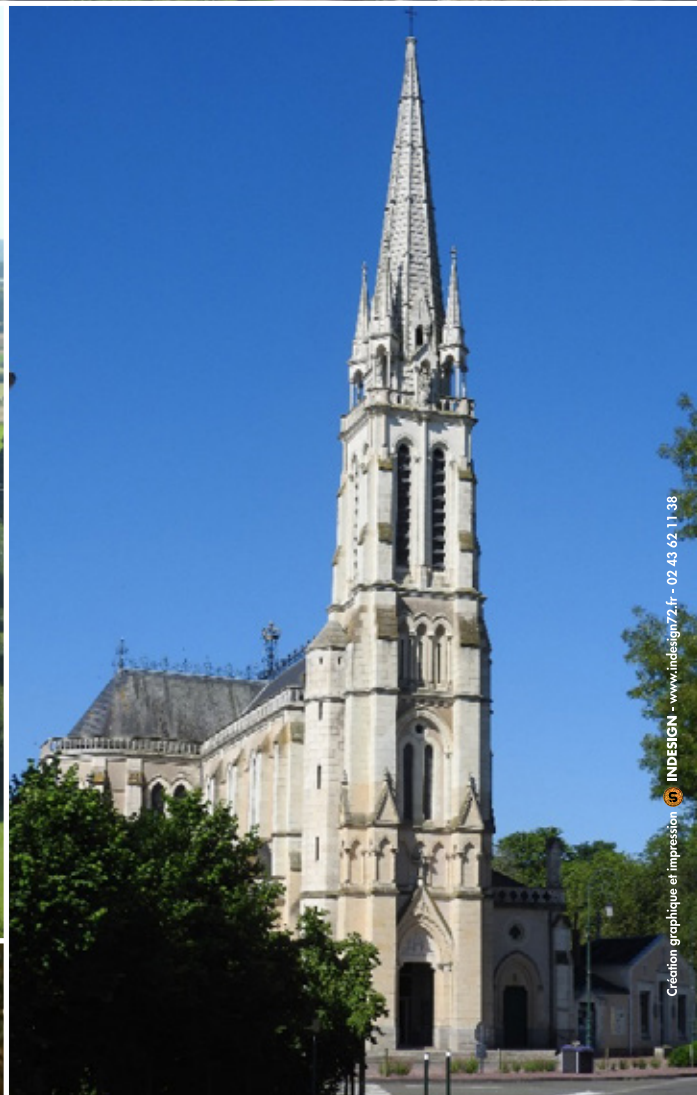
Pour plus d'informations : www.sablesursarthe.fr
 Un doute, une question :

N°Vert 0800 00 86 28
appel gratuit depuis un poste fixe

La collecte des ordures ménagères a lieu le LUNDI des semaines impaires et la collecte des sacs jaunes le LUNDI des semaines paires : sortir les poubelles la veille au soir.
Rappel : Pour tout dépôt sauvage, il sera appliqué une participation de 75 € pour l'enlèvement par nos soins.

N° PRATIQUES

- SAMU 15
- GENDARMERIE 17
- POMPIERS 18
- Gendarmerie de Sablé 02.43.95.00.17
- Maison médicale Sablé 02.43.62.10.62
- Pôle Santé Sarthe et Loir 02.44.17.30.00
- Taxi Vionnais 02.43.92.01.23
- Mobilité72 Sablé 06.38.94.98.09
- Assistante sociale 02.43.62.47.22
- Trésor Public Sablé 02.43.95.03.92
- Communauté Communes Sablé 02.43.62.50.40
- ADMR (aide à domicile) 02.43.92.69.63
- CISPD 02.43.62.50.64
- RAMPI (assistante maternelle) 02.43.62.22.44
- Guichet unique 02.43.62.50.60
- Maisons des arts Sablé 02.43.62.22.33
- Médiathèque intercommunale 02.43.62.50.90
- Centre aquatique 02.43.92.92.22
- Office du tourisme 02.43.95.00.60
- Pharmacie de garde 02.43.55.17.98
 ou du samedi 19h00 au lundi 9h00 08.25.12.03.04
- Centre antipoison Angers 02 41 48 21 21
- Planning familial 02 43 92 69 63
- Accueil info drogue 02.43.14.15.40
- SOS Violences conjugales 3919



Vion

Mairie - 1, place de l'église
☎ 02 43 95 48 05 - Fax : 02 43 92 38 13
mairie@vion72.fr/www.vion72.fr